

SEDIMA : Assemblée Générale 2021

Passage de témoin en webTV



Pour la première fois de son histoire, c'est sous un format webTV que le SEDIMA a tenu son assemblée générale électorale qui a eu lieu le 19 mars 2021. Face à la crise sanitaire persistante, il était capital pour l'organisation professionnelle de maintenir le lien avec ses adhérents et ses partenaires de la branche et de la filière. Près de 280 participants se sont ainsi connectés aux différents temps forts de l'assemblée : rapport d'activité du président sortant et de son équipe, présentation du budget, passage de témoin à un nouveau président et à un nouveau bureau, table ronde sur la transformation numérique du métier. Une assemblée très dynamique, menée tambour battant par l'animateur Thierry WATELET, mêlant des interventions en présentiel, sur le plateau télé organisé dans la salle du conseil d'administration du SEDIMA et des prises de parole dématérialisées.

Extrait du bilan moral de Pierre PRIM Président du SEDIMA 2017-2021

(...) Je vous remercie d'être nombreux à vous être rendus disponible pour ce moment fort de la vie de notre syndicat : l'assemblée générale du SEDIMA qui va clôturer 4 ans de mandature et élire pour les 4 prochaines années notre futur président et les membres de son bureau. Certes le format est particulier et nous aurions de loin préféré pouvoir tenir cette assemblée en plénière et de vive voix. Ceci étant, tout comme au premier confinement, l'an dernier, il aurait été impensable de fermer le rideau et laisser tomber nos clients, il était aujourd'hui tout aussi impensable de ne pas respecter le temps démocratique, et c'est pour cela que nous avons souhaité tenir cette assemblée en visio.

Sous mon mandat, le bureau s'était fixé 4 engagements majeurs :

- > Rassembler les professionnels des métiers spécialisés et des espaces verts,
 - > Renforcer la communication du SEDIMA dans une démarche moderne et efficace,
 - > Assurer le respect du statut d'indépendant,
 - > Défendre les savoir-faire de la Distribution, aider les distributeurs à anticiper et à s'adapter aux mutations en cours.
- La présentation du travail des différentes commissions qui va suivre illustreront notre programme.

4 années riches de travail au service de la Distribution, de rencontres, d'expériences, de challenges... bref un peu de transpiration, mais beaucoup de plaisir.

Je souhaiterais surtout remercier l'ensemble des personnes grâce à qui nous avons pu mener cette aventure :

- > les membres de l'ancien bureau et du conseil d'administration pour leurs apports éclairés et leurs arbitrages clairs,
- > les élus et membres de commissions pour leur travail soutenu et leur disponibilité sans faille,
- > l'équipe de permanents pour tout le travail qu'ils ont mené et la flexibilité qui leur a été demandée,

- > tous nos adhérents pour leur soutien, et les nouveaux adhérents pour leur confiance,
- > les partenaires de la branche et de la filière,
- > un clin d'œil à Christiane LAMBERT pour sa gestion de crise et pour s'être rendue incontournable à la Task force Covid au printemps 2020,

Notre métier, c'est avant tout être au service de nos clients. 35 000 personnes disponibles et réactives pour accompagner les clients au quotidien dans toutes les étapes de la mécanisation de leur entreprise : présentation/choix/conseil sur l'acquisition ou la location du matériel neuf ou d'occasion, livraison, mise en route, formation à l'utilisation des machines et des solutions, fourniture de pièces détachées, maintenance/révision/réparation.

C'est de garantir à nos clients la disponibilité des machines ou des solutions dont ils ont besoin pour mener leur travail à bien, à tout moment et en toutes circonstances.

(...) De gros challenges sont toujours devant nous, j'en citerai quelques-uns parmi tant d'autres :

- > assurer le renouvellement et la progression en nombre de nos équipes,
- > appréhender les nouvelles technologies (machines/robots) et les domaines qui se développent dans nos concessions (formation utilisateur, maintenance digitale, support opérateur, optimisation machine...),
- > assurer le changement de génération : 50 % de nos chefs d'entreprises vont transmettre dans les 5 ans,
- > structurer nos entreprises tout en garantissant la réactivité et la qualité de service à nos clients,
- > valoriser le savoir-faire de notre service à son juste prix,
- > poursuivre la promotion de nos métiers et la formation de nos futurs salariés.

La mission du SEDIMA sera comme toujours de vous aider à identifier, comprendre et préparer ces changements d'une part, et vous accompagner dans vos problématiques concrètes du quotidien d'autre part.

Rapport d'activité 2017-2021

Le rapport d'activité, présenté par les membres du bureau de Pierre PRIM et les présidents de commissions respectifs, a mis en avant le travail des commissions et leur faculté d'adaptation. Marquées par la pandémie de la Covid-19, elles ont en effet dû adapter leurs calendriers, leurs modes de fonctionnement et leurs sujets de réflexion pour répondre aux urgences imposées par le contexte.



Equilibre de la relation constructeur/distributeur

Cette commission a évolué en rapprochant trois groupes distincts : la garantie et la non-qualité, l'ISC (indice de satisfaction des concessionnaires envers leurs constructeurs) et la relation contractuelle.

Concernant la garantie, la commission a œuvré à la mise en place d'une démarche plus transparente auprès des clients qui, avant l'achat d'un matériel, doivent savoir de quel type de garantie fournisseur ils disposent.

Concernant la relation contractuelle, l'Europe a édicté des règles encadrant les contrats de distribution exclusive à travers un règlement dit d'exemption. Le texte, auquel le secteur d'activité est soumis, prend fin en 2022, la commission européenne a donc lancé des consultations. La commission a travaillé à l'élaboration d'une réponse concernant cette consultation.

Concernant l'ISC, la France qui était à l'origine de l'enquête a su convaincre les membres du Climmar (organisation européenne des distributeurs de matériels agricoles) de la réaliser également à la même date et avec les mêmes questions. Ce qui lui donne aujourd'hui une visibilité auprès des dirigeants européens des constructeurs. La commission a fait évoluer la communication des résultats en valorisant les constructeurs qui ont vu leur taux de satisfaction s'améliorer au fur et à mesure des années. Cela a donné naissance aux trophées « SatISCfaction » qui ont été attribués pour la première fois lors des 100 ans du SEDIMA, en 2019, au congrès d'Avignon.



Sociale

Patrick RAVILLON - président de commission

Plusieurs principaux accords de branche ont été conclus :

- > les salaires applicables au 1^{er} mars 2020,
- > l'accord du 14 avril 2020 relatif aux mesures d'urgence en matière d'organisation du travail



JPH CONSULTING & PARTNERS

Sélection de postes à pourvoir dans le machinisme agricole ou la motocolture
France & International

POUR LES CONSTRUCTEURS

- Directeurs filiale distribution - Grand Est, Ouest
- Directeur commercial - Normandie
- Manager d'équipes commerciales pièces - France, Belgique
- Inspecteurs commerciaux - toutes régions
- Responsable commercial agri de précision / robotique
- Commerciaux pièces - Centre, Sud Ouest
- Conseillers techniques pièces sédentaires - Hauts de France, Ouest, Centre
- Inspecteurs techniques machine agricole / pulvérisation
- Techniciens SAV itinérants - Hauts de France, Centre, Centre Est, Sud Ouest
- Chef d'atelier - Hauts de France
- Techniciens GPS / agriculture de précision

POUR LES CONCESSIONNAIRES

- Directeurs de concession - Ouest, Grand Est
- Directeur commercial - Ouest, Normandie
- Responsable de bases - Bourgogne, Rhône Alpes
- Responsable commercial agri de précision / robotique
- Cciaux GPS / agri de précision - plusieurs postes
- Commercial élevage traite robotique - Normandie, Centre
- Experts techniques pièces - Hauts de France, Ouest, Centre
- Resp de magasin / Magasinier - Centre, Pays de Loire
- Chefs d'atelier - Hauts de France, Ile de France, Est, Bourgogne, Rhône Alpes, Corse
- Techniciens SAV - toutes régions
- Techniciens GPS / agri de précision - plusieurs postes

Merci d'envoyer votre CV à :

Jean-Paul PAPILLON - jeanpaulpapillon@gmail.com - 06 83 01 75 40



mai et octobre 2020, en visio-conférence. Une décision qui a été indispensable pour assurer la sécurité et préserver la santé des parties prenantes (candidats, membres de jurys, formateurs).

> **La promotion de nos métiers** a mobilisé les partenaires sociaux avec la mise en place, par l'intermédiaire de l'AGEFIDIS, de campagnes de visuels et vidéos décalés pour attirer les jeunes vers nos métiers (via les réseaux sociaux, Internet, YouTube, radio, pub presse papier,

affichage dans les gares et villes). Ce travail commence à porter ses fruits, car un accroissement des jeunes est constaté dans notre filière dans de nombreux établissements de formation.



Hygiène & Sécurité

Christian COMBES
président de commission

La commission a été sollicitée afin de valider les différents outils mis à la disposition des adhérents durant la période de pandémie :

> **le guide des pratiques sanitaires** détaillant les procédures de travail adaptées est paru dès le début de la crise et ceci en l'absence de mesures gouvernementales précises, puisque le premier protocole du gouvernement n'est arrivé qu'en juin,

> **la mise à jour du DUER** (document unique d'évaluation des risques) avec le risque Covid, puis avec le télétravail, afin d'assurer une protection juridique en cas de problème.



Formation

Eric CELESTIN
président de commission

Le SEDIMA est resté mobilisé sur 2020 et le restera en 2021 pour promouvoir les métiers et les formations auprès de deux publics : les jeunes, mais aussi les salariés des sous-traitants

de la maintenance aéronautique ou automobile touchés par la crise du Covid à la recherche d'une reconversion. Le recrutement reste un axe majeur de l'organisation professionnelle, c'est pourquoi le SEDIMA a inauguré les **SEDIMA'S DAYS Emploi-Formation** en 2019, des rendez-vous dans chaque région de France pour renforcer les actions des acteurs concernés : professionnels, établissements scolaires, inspecteurs académiques.

La commission s'est réunie quant à elle toute l'année en visio-conférence pour permettre d'assurer les projets en cours :

> travail sur le référentiel de compétence du **CQP Vendeur-gestionnaire de pièces techniques** de matériels agricoles, de manutention, de construction et d'espaces verts,

> mise à jour du référentiel du **CQP Technicien de maintenance des matériels agricoles**,

> **suivi de la réforme** souhaitée par l'Education Nationale d'une seconde indifférenciée par famille de métiers et suivi de la mise en place de la famille de métiers pour notre secteur d'activité intitulée « Maintenance des matériels et des véhicules »,

> **travail auprès de l'ONISEP** pour mise à jour des fiches formations et métiers.

La commission, en lien avec la commission Communication, a défini la campagne de promotion 2020 avec une orientation clairement dédiée aux réseaux sociaux.

suite en page 4

permettant aux entreprises de favoriser la prise de congés des salariés en période de confinement ou post confinement,

> **La transformation du système de la formation professionnelle et de l'apprentissage** avec la réforme de la loi Avenir professionnel en septembre 2018 : modification du financement, du schéma, des acteurs et des process, les OPCA ont remplacé les OPCO avec d'autres missions et priorités fixées par l'Etat, leur nombre a été divisé par 2 et la profession a dû choisir une nouvelle « maison » (OPCO EP). La représentation de notre branche est assurée au sein de la section paritaire professionnelle par Pascal GAUTIER et, à compter de mars 2021, par Elisabeth BATAILLE.

> **Le développement de nouveaux outils** à destination de toutes les entreprises : adaptation des règles du contrat à durée déterminée, contrat d'opération, accord sur les congés payés, accord d'intéressement...

> Pour soulager financièrement les entreprises confrontées aux arrêts de travail de salariés pour garde d'enfant non pris en charge par la sécurité sociale, il a été décidé en accord avec les partenaires sociaux de mobiliser les réserves du régime de prévoyance pour **octroyer une aide financière** aux entreprises concernées et affiliées à AG2R.

> **Les jurys des CQP** (contrat de qualification professionnelle) se sont tous tenus, entre fin

Grâce au bilan de protection sociale, faites le point sur votre situation personnelle et professionnelle

En réalisant votre bilan personnalisé offert et sans engagement, vous visualiserez les atouts, les lacunes de votre situation actuelle et les solutions envisageables en matière de protection sociale pour améliorer votre avenir.

Retraite
Quel sera le montant de vos revenus à la retraite ? ...

Santé
Avez-vous une bonne couverture santé ? ...



Prévoyance
Êtes-vous bien couvert en cas d'arrêt de travail ou de décès ? ...

Épargne
Vous souhaitez préparer un projet ou financer les études de vos enfants ? ...

5 minutes
pour prendre rendez-vous

1 heure
pour un bilan personnalisé offert d'une valeur de 1 000 €

1 vie
de protection sociale complète

Par téléphone
0970 808 808
(Numéro non surtaxé)



<https://www.ag2rlamondiale.fr/contactez-nous>

AG2R LA MONDIALE
Prendre la main sur demain



Gestion

Benoit DAVID - président de commission

La commission a poursuivi les travaux de développement de la **plateforme en ligne « mes ratios »** initiée en 2019 et lancée en mars 2020. Elle a par ailleurs mis à disposition des adhérents des nouveaux outils de gestion :

> **2 nouveaux indicateurs** dans l'enquête « ratios » seront disponibles en 2021 et permettront à chacun de mieux appréhender le coût et le reste à charge de la garantie.

> Mise en ligne sur le site internet du SEDIMA, en avril 2020, de **l'outil Excel Plan de trésorerie** pour accompagner les entreprises dans l'analyse de l'évolution de la situation de leur trésorerie.

La commission continue d'axer son travail sur **la rentabilité de l'atelier**.



Communication

Jean-Paul BRETON - président de commission

Cette commission a débuté l'année en travaillant à la réalisation de la charte graphique et à l'animation des SEDIMA'S DAYS 2020, qui ont malheureusement dû être annulés.

Elle a continué à œuvrer pendant la crise sanitaire pour accompagner la commission Formation et Sociale dans la réalisation des plaquettes à destination des jeunes et des demandeurs d'emploi.



Prospective

Cette nouvelle commission, mise en place par le bureau de Pierre PRIM, a été auditionnée, dans le cadre des **négociations sur la PAC** post 2020 et de l'élaboration du plan stratégique national de la France, par la commission nationale en charge de l'organisation du débat public, pour connaître l'impact de la PAC sur le métier de la distribution et ses attentes.

Elle a également été partie prenante dans la validation et la préparation des ateliers des SEDIMA'S DAYS 2020 reportés.

Sur le second semestre, elle s'est concentrée sur la **digitalisation** en réfléchissant aux nouvelles pratiques induites par la pandémie de la Covid-19. Compte tenu des évolutions rapides des technologies et de la robotique sur les métiers de la profession, les thèmes de réflexion de la commission seront riches et denses durant le prochain mandat.



Métiers spécialisés

Raphaël LUCCHESI président **commission Elevage**

Elle a renforcé la présence du SEDIMA dans des instances comme le COFIT (Institut de l'Elevage), par la présence de Denis JENNESSON (Terrea) nouveau représentant du SEDIMA, et dans diverses commissions paritaires territoriales.

Elle a travaillé à la simplification du **guide de recours aux travailleurs externes** et à la qualification des spécialistes élevage dans le fichier adhérents du SEDIMA. Elle poursuit son travail sur la garantie en lien avec la commission éponyme.

Philippe VERHAEGHE président **commission Irrigation**

Les distributeurs de matériels d'irrigation ont défini leur feuille de route et confronté les sujets de préoccupation spécifiques au métier. Elle a travaillé à l'identification des principaux fournisseurs de matériels d'irrigation et réalisé différentes documentations pour accompagner les entreprises (travailleurs isolés, plan de prévention, protocole des opérations lors des interventions de descente et remontée de pompes).

David RULLIER président **commission Viti-vini**

Sur fond d'une météo capricieuse et d'une crise sanitaire impactant fortement le marché viticole, la commission a poursuivi son travail de lobbying notamment auprès du comité spécialisé vins et cidres de FranceAgriMer.

Elle a entamé une réflexion sur la communication du SEDIMA à l'égard des non adhérents par la présence de l'organisation professionnelle sur le salon Sitevi.

Deux sujets ont fait l'objet de discussion : la pulvérisation et le glyphosate avec une alternative au **desherbage chimique**, la facturation de **la collecte et de l'élimination des déchets**.

Patrick COVEMAEKER président **groupe Espaces verts**

Le groupe a procédé au premier semestre 2020 à la mise à jour du **guide des bonnes pratiques à l'atelier**. Il est disponible pour les adhérents sur le site du SEDIMA.

Pour répondre à la forte demande des distributeurs qui rencontrent des difficultés de recrutement de personnels qualifiés, notamment pour intervenir sur des produits de haute technologie, le groupe a finalisé la création du **CQP Technicien de maintenance des matériels d'espaces verts**, avec 2 options : matériels de plaisance ou matériels professionnels. Ce CQP a été validé par la commission paritaire de la branche du 15 février 2021.

Dans le cadre de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire, le groupe a fait valoir les intérêts des distributeurs spécialisés dans la création de la **filière REP bricolage/jardinage**. Il reste mobilisé pour établir le cahier des charges du futur éco-organisme et les modalités de prise en charge des réparations par le futur fonds de réparation.

Le groupe espaces verts, en accord avec le bureau du SEDIMA, a décidé de maintenir sa présence à Salonvert qui a eu lieu du 22 au 24 septembre 2020 à Saint-Chéron (91). Il a aussi, comme chaque année, participé à la réalisation du numéro « spécial espaces verts » du Sedimag' paru en novembre.

Il s'est fortement mobilisé durant la crise sanitaire, en particulier pour les entreprises espaces verts contraintes de fermer lors du premier confinement, en participant à la rédaction de documents (click & collect, livraison...) mais aussi pour préparer la réouverture des commerces (jauge d'accueil, mesures sanitaires...).



Occasion

Stephane BRETON - président groupe Tracteurs et Moissonneuses batteuses

Bertrand RULLIER - président groupe Viti-vini
La commission s'est attachée à faire évoluer la **Cote SIMO** qui existe depuis 50 ans. Avec l'évolution du digital, une mutation nécessaire a été mise en œuvre sur ce mandat, tant pour la cote papier que pour l'outil numérique.



CJMA - Club des jeunes du machinisme agricole

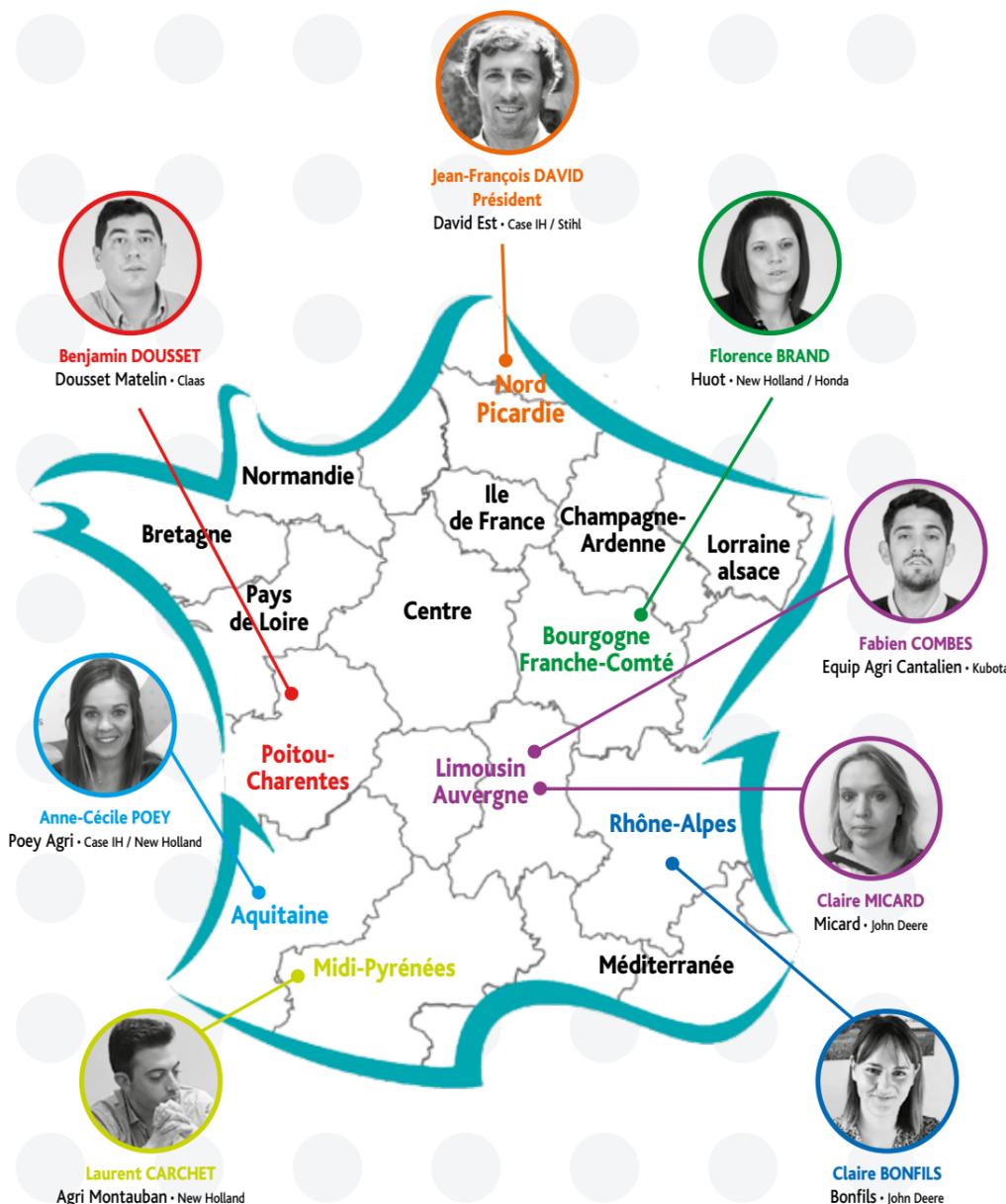
Benjamin DOUSSET - président

Le séminaire annuel rassemblant les futurs jeunes dirigeants de la machine agricole n'a pu se tenir en 2020 et les membres du bureau du CJMA ont réalisé une **campagne de promotion et de recrutement** sur les réseaux sociaux sous la forme de mini-interviews. La vidéo est consultable sur les réseaux sociaux du SEDIMA (facebook, linkedin, instagram), la webTV SEDIMA, YouTube* ainsi que sur le site internet du SEDIMA.

2021 est donc une année de changement de bureau et de présidence. Un nouveau bureau, mené par Jean-François DAVID, va prendre ses fonctions dans le respect, de la parité hommes/femmes. C'est à souligner !

* <https://www.youtube.com/watch?v=y3i3MdgxvtQ>

Bureau du CJMA 2021 - 2025



Loïc MOREL, nouveau président du SEDIMA



Agé de 46 ans, il est marié, père de deux filles et n'a aucun lien de parenté avec Charles MOREL, qui fut le 1^{er} président du SEDIMA. Après des études universitaires et un diplôme d'Ingénieur, il débute sa carrière en concession agricole, au sein du groupe Rullier en 1999. Une expérience qu'il qualifie de très enrichissante n'étant pas issu du milieu agricole. Après un passage au BCMA pour élaborer le Tractoguide, il travaille 15 ans chez New Holland à différents postes de management commercial, marketing et direction, en France et en Italie.

La quarantaine passée le conduit à prendre la décision de retourner aux sources avec sa famille dans sa région d'origine, le Rhône-Alpes. En 2016, il devient actionnaire de la concession Sicoit, une entreprise de 40 salariés, 14 M€ de chiffres d'affaires, distributeur New Holland sur les départements de la Drome et de l'Ardèche. Il rejoint le bureau exécutif du SEDIMA en 2018.

En préambule de son élection, Loïc MOREL a tenu à remercier « Le Président Pierre PRIM et son bureau pour le travail accompli depuis 2017 avec toute l'équipe des permanents sous la houlette de Anne FRADIER. Quatre années où vous avez démontré votre professionnalisme, votre sens de l'écoute et, soulignons particulièrement, votre disponibilité, même pendant la période COVID que nous avons traversée. Au nom de tous mes collègues de la profession, je veux vous témoigner notre reconnaissance et vous dire un grand merci. Je remercie les élus du SEDIMA qui en ce 19 mars 2021 m'ont accordé leur confiance, ainsi que les membres de mon bureau... »



Interview

» Qui sont les membres de votre bureau ?

Les 9 membres sont tous actifs pour assurer une bonne représentativité et un véritable ancrage sur le terrain. J'ai constitué mon équipe en conservant 3 membres du bureau précédent pour la continuité, et en m'attachant à ce qu'il y ait une bonne représentation géographique, du type d'activités, de la taille de concession, des marques représentées, tant en matériels agricoles qu'en espaces verts. Grâce à leur expérience, chacun apportera sa contribution et prendra part au débat pour des décisions qui impacteront l'ensemble de la profession.

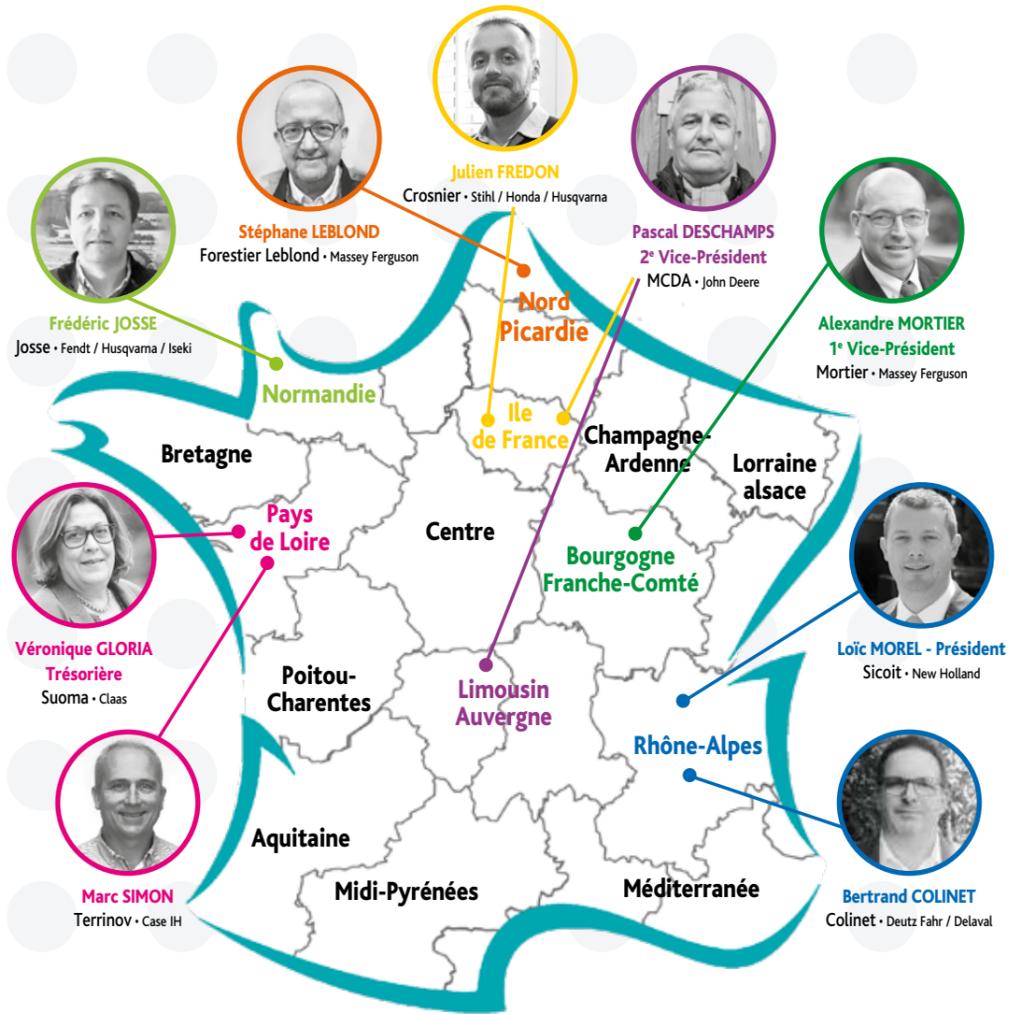
» Quelle est votre feuille de route pour les 4 années à venir ?

Je continuerai à entretenir la flamme allumée par mes prédécesseurs. Mon 1^{er} axe de travail sera donc tourné vers les fondamentaux du syndicat, à savoir **féderer et assurer la pérennité et l'indépendance de notre organisation professionnelle**.

Le SEDIMA représente 70 % des salariés de la distribution et près de 80 % du chiffre d'affaires en machinisme agricole et 50 % en espaces verts. Ce n'est pas par hasard. C'est le fruit d'un travail sur plusieurs générations. La concentration des réseaux doit être au cœur de nos réflexions, non seulement pour accompagner les changements technologiques qui peuvent être des bouleversements, mais aussi pour adapter le SEDIMA à ces évolutions.

Mon 2^e axe de travail sera dédié aux **services aux adhérents**. Grâce au travail de toutes les commissions et de tous les permanents, le SEDIMA doit continuer à offrir à ses membres une large palette d'outils et de nombreuses contributions pour être force de proposition. C'est dans cet esprit que nous poursuivrons le travail engagé avec nos différents partenaires

Bureau du SEDIMA 2021 - 2025



(branche, OPCO EP, ministères, Europe, établissements d'enseignement, filière...) dans une démarche de prospective et en apportant une contribution positive aux problèmes fondamentaux qui touchent nos métiers.

Mon 3^e axe de travail consistera à engager une **communication positive et volontariste** avec des supports adaptés et modernes pour valoriser

le maillon essentiel de notre profession, le service, dans la diversité de tous nos métiers (agricole, espaces verts, élevage, irrigation, viti-vini).

La promotion de nos métiers d'avenir, de pointe, avec de réels débouchés, **la formation de nos salariés** et futurs salariés, **le recrutement** restent des objectifs primordiaux.

PRÉPARER L'AVENIR AVEC LE CRÉDIT AGRICOLE



ET LE PLAN DE RELANCE DE L'AGRICULTURE.

Avec AGILOR, préfinancez gratuitement la part subventionnée de votre investissement*.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



* Offre réservée aux agriculteurs destinée à financer la fraction de l'investissement faisant l'objet d'une demande de subvention FranceAgriMer dans le cadre du plan de relance gouvernemental. Sous réserve d'acceptation définitive de votre dossier par votre Caisse régionale de Crédit Agricole participante, prêteur. Le crédit est remboursable en une seule échéance 17 mois maximum après la mise à disposition des fonds. Exemple pour un crédit de 10 000 € à taux 0% réalisé le 1^{er} mars 2021, le montant de l'échéance unique à payer le 31 juillet 2022 sera de 10 000 €, soit un TEG de 0%, hors assurance facultative. L'octroi du crédit ne préjuge pas de l'éligibilité au dispositif public de subvention. L'Emprunteur devra rembourser le crédit à l'échéance convenue que sa demande de subvention soit accordée (en intégralité ou partiellement) ou refusée. Offre soumise à condition valable jusqu'au 31/12/2022 disponible uniquement par l'intermédiaire des vendeurs de matériel agréés Agilor par votre Caisse régionale de Crédit Agricole. Renseignez-vous auprès du concessionnaire agréé Agilor sur la disponibilité de cette offre.
03/2021 - Édité par Crédit Agricole S.A., agréé en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 12, place des États-Unis 92127 Montrouge Cedex - Capital social : 8 750 065 920 € - 784608416 RCS Nanterre.
Credit photo : Getty Images, BERT